



RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

30 JUIN 2009

MDN INC.**ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE PAR LA DIRECTION****(POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 30 JUIN 2009)****PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE**

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers de MDN inc. (la «Société» ou «MDN») et les notes complémentaires afférentes pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin 2009 et 2008. Le lecteur doit aussi se reporter aux états financiers annuels vérifiés au 31 décembre 2008, y compris la section décrivant les risques et incertitudes. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR»).

INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Cette analyse de la situation financière par la direction a été préparée le 5 août 2009 et est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières relatives à l'information continue. Cette analyse est un supplément aux états financiers intermédiaires non vérifiés de la Société pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2009, et vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats et à la situation financière de la Société. Il présente le point de vue de la direction sur les activités courantes de la Société et sur ses résultats financiers courants et passés ainsi qu'un aperçu des activités à venir au cours des prochains mois. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et d'états financiers disponibles sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site web de la Société (www.mdn-mines.com).

NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités de la Société consistent à acquérir, explorer et développer des propriétés minières. Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société est susceptible de signer divers accords spécifiques à l'industrie minière, telle que l'achat et les options d'achat de propriétés d'exploration et des accords de partenariats. La Société, à titre de partenaire avec Pangea Goldfields Inc. («Pangea»), possède une participation de 30% dans la mine d'or Tulawaka. Elle détient de plus 28,75% des actions de la société Les Minéraux Crevier Inc. propriétaire d'une ressource de niobium et de tantale, conforme aux dispositions du Règlement 43-101, localisée au Lac St-Jean (Québec). Elle exploite également d'autres propriétés minières et n'a pas encore déterminé si ces autres propriétés contiennent des actifs miniers économiquement viables.

Les autres propriétés dans lesquelles la Société détient des intérêts sont situées dans les régions suivantes :

Tanzanie, Afrique de l'Est : Tulawaka, Baraka, Kunga (Viyonza), Simba (Isambara), Msasa, Kinyongi et Ikungu totalisant 42 permis d'exploration;

Québec : Des Méloizes dans la région de Normétal ; Le Tac, Lac Shortt, Lespérance, Clairry, Barlow-Est et Barlow-Ouest dans la région de Chibougamau ; Isle-Dieu et Lozeau dans la région de Matagami ; et Landrienne dans la région de Barraute.

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2009

- Revenus nets de 2 849 265 \$ comparativement à 8 385 228 \$ au cours de la même période en 2008.
- Bénéfice net de 1 153 330 \$ ou 0,012 \$ par action comparativement à 6 645 689 \$ ou 0,073 \$ par action au cours de la même période en 2008.
- La mine d'or Tulawaka, en Tanzanie, a produit 24 561 onces d'or à une teneur moyenne de 7,5 g/t d'or et un taux de récupération de 94,5 %. La participation de 30 % de MDN dans le projet Tulawaka résulte en une quote-part équivalente à 7 368 onces d'or. Pour la même période en 2008, la production était de 67 032 onces d'or à une teneur moyenne de 23,0 g/t d'or. La différence s'explique par le fait qu'en 2008, la production provenait de la fosse à ciel ouvert tandis qu'en 2009, elle s'inscrit dans une phase de développement souterrain.
- Les coûts totaux en liquidités pour produire une once d'or ont été de 363 \$US alors qu'ils étaient de 180 \$US en 2008. L'augmentation des coûts est attribuable à la phase de développement souterrain.
- La mine d'or Tulawaka a vendu 22 536 onces d'or sur le marché « spot » à un prix moyen de 922 \$US, générant des revenus bruts de 20,8M \$US. La quote-part de MDN (30 %) est équivalente à 6 760 onces d'or vendues pour un revenu brut équivalent à 6,2 M \$US.
- Dans le cadre de son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités, déposé le 24 mars 2009 à la Bourse de Toronto, la Société a procédé, au cours du deuxième trimestre 2009, au rachat de 116 500 actions à un coût moyen de 0,73 \$ l'action pour un total de 85 495 \$.
- Nomination, le 22 avril 2009, de monsieur Paul Gobeil, F.C.A., au sein du conseil d'administration de la Société, créant ainsi un renforcement de son équipe de gestionnaire. Paul Gobeil siège actuellement au conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada et en est le président du Comité de vérification et de gestion de risque. Il siège également sur plusieurs autres conseils, notamment ceux de Métro, Diagnostics, Fonds de revenu Pages Jaunes, La Munich du Canada, Compagnie de Réassurance, ainsi qu'au sein de plusieurs sociétés éducatives, culturelles et de bienfaisance. *Fellow* de l'Ordre des comptables agréés du Québec et titulaire du « Advanced Program in Management » de Harvard Business School, Paul Gobeil a été en politique québécoise de 1985 à 1989 d'abord comme ministre délégué à l'Administration et président du Conseil du Trésor, puis comme ministre des Affaires internationales où il a contribué à apporter des investissements étrangers au Québec.

ACQUISITION

Le 14 avril 2009, MDN a annoncé son intention d'acquérir un projet minier au stade avancé au Québec par le biais d'une entente avec les actionnaires de Les Minéraux Crevier (« MCI »), incluant son actionnaire principal IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD »). La transaction confère à MDN l'option d'acheter, sur une période maximale de trois (3) ans, une participation majoritaire jusqu'à 75% dans MCI, en échange du financement de l'étude de faisabilité d'une ressource de niobium et de tantale (la « Ressource »), conforme à la réglementation NI 43-101, localisée dans la région du Lac Saint-Jean, au Québec, à 80 km au nord de Saint-Félicien.

Faits saillants de l'investissement :

- À la clôture de l'entente, le 2 juin 2009, MDN a acquis 28,75 % des actions de MCI ainsi que la totalité des débiteures convertibles de 1,5 M\$; le tout pour une somme de 2 325 000 \$. Cette première étape d'un investissement majeur au Québec a été entièrement réalisée à même les liquidités détenues par MDN.
- Cet investissement initial de MDN protège, moyennant certaines conditions, son droit d'augmenter sa propriété dans MCI au cours des trois années à venir, période au terme de laquelle la phase de construction du projet pourrait débiter, devant mener à l'étape de production commerciale. Il s'agit d'un délai d'exécution relativement court pour en arriver à une production commerciale potentielle et à une génération de liquidités pour MDN.
- MDN financera les coûts de développement, dont l'étude de faisabilité, et les autres coûts liés à l'atteinte de l'étape de la construction et de la production commerciale de la Ressource. En échange de son investissement, MDN aura le droit d'acquérir jusqu'à 75 % de la propriété de MCI au moment de chaque réalisation marquante. C'est à Serge Bureau, ingénieur et président de MCI, qu'incombera la responsabilité d'assurer la gestion de l'étude de faisabilité et le processus de développement menant à la commercialisation de la Ressource.
- À l'issue de l'investissement, IAMGOLD disposera d'une participation de 37,5 % dans MCI. IAMGOLD et MDN auront, respectivement, deux délégués chacune qui siègeront au conseil d'administration de MCI. IAMGOLD est propriétaire et exploite une mine et une usine de production de niobium à proximité, Niobec, qui produit du ferro niobium.
- La production envisagée d'oxyde de niobium – un élément d'alliage ajouté à un métal pour en augmenter la résistance et la capacité de fusion – viendra compléter les marchés de ferro niobium existants. Le tantale, quant à lui, est le métal comportant la capacité de rétention la plus élevée qui soit, une caractéristique essentielle pour la majorité des dispositifs électroniques. Le niobium et le tantale sont appelés à jouer un rôle de plus en plus grand compte tenu de leurs propriétés uniques et aussi du fait que, pour les gouvernements – principalement les États-Unis – ils constituent des métaux stratégiques.
- La Ressource *in situ* s'établit à 47 895 000 kg d'oxyde de niobium et à 5 124 250 kg d'oxyde de tantale dans la catégorie indiquée ainsi que 27 345 600 kg d'oxyde de niobium et 3 443 520 kg d'oxyde de tantale dans la catégorie inférée (voir tableau ci-dessous). Un scénario conceptuel de minage d'une ressource de 25,75 millions de tonnes métriques avec une production d'environ un (1) million de tonnes par année indiquerait un potentiel de durée de vie moyenne de la mine de 17 à 20 ans; les 6 premières années étant à titre d'exploitation à ciel ouvert.

<i>Valeurs 43-101</i>	Millions de tonnes métriques	Ta ₂ O ₅ g/t	Nb ₂ O ₅ g/t	Ta ₂ O ₅ kg	Nb ₂ O ₅ kg
Indiquées*	25,75	199	1 860	5 124 250	47 895 000
Inférées*	16,88	204	1 620	3 443 520	27 345 600

*Incluant une teneur de coupure de 1000 g/t Nb₂O₅

- Le rapport 43-101 réalisé par SGS Geostat et confirmant la ressource de niobium et de tantale a été déposé sur SEDAR (www.sedar.com) le 25 mai 2009.

- Une demande sans cesse croissante pour les deux métaux se fait sentir à l'échelle mondiale, tandis qu'il n'existe qu'un nombre restreint de producteurs. La mise en production de la Ressource procurera au client des sources d'approvisionnement stables qui aideront davantage au développement de produits finis et la demande globale du marché.
- La direction de MDN est d'avis qu'une valeur substantielle sera tirée de cet investissement, au fur et à mesure que la Ressource passera du statut d'investissement à l'étape de la construction d'une exploitation minière et de traitement de deux métaux considérés hautement stratégiques pour l'avenir du développement industriel mondial.
- Le plan de travail conceptuel a été effectué par Serge Bureau, ingénieur et président de MCI. Monsieur Bureau était anciennement au sein de la société Barrick Gold Corporation, étant un membre clé d'une équipe responsable de l'évaluation, de la planification et du développement de mines en Amérique du Sud et Centrale ainsi qu'en Russie. Le plan de travail et ses documents connexes ont été passés en revue par Marc Boisvert, ingénieur, et également étudiés en détail par Met-Chem. Le rapport final de Met-Chem a été présenté le 11 mars 2009, et concordait avec les estimés et conclusions de SGS Geostat concernant la Ressource. Les conclusions de la vérification diligente de Met-Chem indiquent que le plan initial est raisonnable, et recommandent la réalisation d'une étude de préfaisabilité.
- L'investissement de MDN sur la période de trois ans doit être fait sur une base progressive, chaque avance devant être liée et appuyée par des preuves de la viabilité commerciale des travaux d'exploitation minière du niobium et du tantale. D'autres investissements serviront à financer l'étude de faisabilité, les autres dépenses d'exploration, s'il y a lieu, la conception et la planification des opérations à ciel ouvert et souterraines, ainsi que toutes les autres dépenses requises menant à la construction de la mine.
- MDN et MCI prévoient produire de l'oxyde de niobium (Nb_2O_5) et de l'oxyde de tantale (Ta_2O_5) destinés à la vente sur divers marchés, surtout comme éléments d'amélioration de superalliages et aussi pour d'autres marchés. Le niobium est un additif faisant partie de la production de métaux de spécialité, qui est ajouté pour former un alliage plus solide et pour améliorer la résistance du métal à la corrosion. Un alliage de 2 % de niobium triple la capacité de résistance à la traction du métal, la faisant passer de 40 000 lb/po² (livre par pouce carré) à 120 000 lb/po². L'acier à alliage de niobium est utilisé dans la construction, les pipelines d'hydrocarbures, les pipelines de centrales nucléaires, dans l'industrie automobile et celle de l'aérospatiale.
- Le tantale est le métal ayant la capacité de rétention la plus élevée qui soit, c'est-à-dire la capacité de retenir et de relâcher instantanément une charge électrique. Cette qualité fait du tantale un élément essentiel à la plupart des dispositifs électroniques. Le tantale est un bon conducteur de chaleur et d'électricité, résiste à la corrosion par les acides, et a un point de fusion (~3 000 °C) très élevé. Sous forme de poudre de métal, le tantale sert principalement à la production de composants électroniques, surtout les condensateurs au tantale, où sa capacité à former des pellicules d'oxyde stables permet de créer des composants hautement efficaces, hautement fiables et polyvalents du point de vue environnemental. Les condensateurs entrent dans la fabrication d'ordinateurs, de portables, de téléphones sans fil, d'appareils photos numériques, de téléavertisseurs, d'assistants numériques, de jeux portatifs, d'applications automobiles et bon nombre d'autres articles de l'industrie de l'électronique. Le tantale, qui est biocompatible, entre aussi dans la fabrication de matériaux destinés aux implants chez les humains.
- La première étape de l'étude de faisabilité, soit une analyse d'amplitude ou « scoping study », a été mise en œuvre immédiatement après la signature de l'entente. Un programme de forage et de tranchées est actuellement en cours afin de convertir la Ressource de catégorie « indiquée » à la catégorie « mesurée ».

- L'un des aspects les plus importants de l'analyse d'amplitude, à savoir les tests métallurgiques devant permettre le design de l'usine de traitement, est en cours de réalisation et s'échelonne sur une période d'environ un an.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Tanzanie

- Les programmes d'exploration sur le terrain, pour l'année 2009, ont été amorcés au cours du premier trimestre sur Isambara et Ikungu en prévision de réaliser des programmes de forage dans les meilleurs délais possibles. En parallèle, une compilation sur l'ensemble des permis sous contrôle de MDN, à savoir Isambara, Ikungu, Viyonza, Isozibi, Msasa et Mnekezi, a été réalisée et complétée au cours des six premiers mois de l'année 2009.
- Dans le contexte où la très grande majorité des permis d'exploration en Tanzanie est située à faible distance de la mine d'or Tulawaka et couvre une superficie de plus de 638 km², le travail de compilation que la Société réalise, est d'une importance capitale pour l'orientation et la planification des travaux de forage présents et à venir.
- Un programme d'échantillonnage de sol de type MMI (Mobil Metal Ion), réalisé avec succès en avril 2009 sur le projet Isambara, confirme le modèle géologique avancé précédemment (voir communiqué du 19 mars 2009), tant dans la géométrie des structures aurifères que dans les déplacements prononcés vers la gauche de chacune des structures et dans la présence de nombreuses zones aurifères parallèles.
- La Zone Sud se présente maintenant comme une série de structures aurifères parallèles délimitées sur une distance de 1,3 km et ayant des extensions latérales significatives. Jusqu'à ce jour, ces nombreuses structures ont été que partiellement testées par forage.
- Les faits qui conduisent à une approche systématique de forage, sont les suivants :
 - les hautes valeurs aurifères obtenues par l'échantillonnage de sol coïncident avec la projection en surface de la minéralisation recoupée par forage;
 - les structures aurifères sont confirmées d'orientation nord-ouest;
 - les côtés est et ouest de la Zone Sud font partie du même horizon aurifère, tout en étant séparés par des failles d'orientation nord-est ou des dykes;
 - plusieurs extensions des structures aurifères apparaissent peu ou pas testées par forage;
 - l'amplitude de la Zone Sud est passée de 800 mètres de longueur à 1,3 km;
 - plusieurs structures aurifères se présentent en formation parallèle;
 - la découverte d'une nouvelle structure à l'extrémité nord de la Zone Sud où deux forages avaient préalablement donnés des valeurs de 10,51 g/t d'or sur 2 mètres (RC233) et 9,45 g/t d'or sur 1 mètre (RC234).
- Avec ces données encourageantes, un programme de forage a été entrepris en début juillet sur la Zone Sud alors que deux autres programmes d'échantillonnage de sol de type MMI sont menés sur la Zone Centre et la Zone Nord dans le but de définir des cibles additionnelles de forage.
- Le projet Isambara est caractérisé par une anomalie de sol de 5 km de longueur, divisée en trois zones (Sud, Centre et Nord). C'est la Zone Sud qui, à ce jour, a obtenu le plus d'attention en termes de forage et d'analyses en raison des facilités à pouvoir mener tous les travaux préliminaires aux prochains forages.
- Au cœur de la Zone Sud, deux structures s'avèrent contenir les plus hautes valeurs aurifères alors qu'elles

ont à peine été testées en-dessous des 40 mètres de profondeur verticale. Or, selon l'ensemble des données de forage réalisé à ce jour sur le projet Isambara, il apparaît que les meilleures valeurs aurifères se situent bel et bien en-dessous des 40 mètres de profondeur verticale.

- Le levé MMI a permis la cueillette de 528 échantillons de sol, incluant 26 échantillons-témoins pour des fins de contrôle en laboratoire. Les échantillons ont été perçus à tous les 25 mètres, le long de 12 lignes espacées chacune de 100 à 800 mètres et traversant les structures aurifères de la Zone Sud. Les échantillons ont été préparés au laboratoire SGS de Mwanza, en Tanzanie, et ont été expédiés au laboratoire SGS de Toronto, au Canada, pour fins d'analyse de l'or et de 45 autres éléments en utilisant la procédure applicable au levé MMI.
- Situé à 28 km au nord de la mine d'or Tulawaka, le projet Isambara est détenu à 100% par MDN et couvre une superficie de 138 km².
- Sur le projet Ikungu, un levé géochimique de reconnaissance avec des lignes espacées de 800 m a été complété pour couvrir la propriété en entier et les résultats sont attendus sous peu. Un levé détaillé de type MMI sera également entrepris afin de mieux cibler les extensions des cibles de forage déjà identifiées. Une première phase de forage débutera à la suite des forages d'Isambara sur les cibles déjà sélectionnées et une seconde phase après le levé de détail MMI.

Québec

- Les propriétés d'exploration minière détenues au Québec ont fait l'objet d'une analyse détaillée au cours des derniers mois. Une stratégie d'analyse et d'objectifs à atteindre a été mise en place afin de maximiser la valeur du portefeuille. Des travaux de cartographie sont présentement en cours sur les propriétés Le Tac et L'Espérance.
- L'acquisition du projet de niobium et tantale, lequel est désormais promu sous la dénomination de Projet Anita, retiendra l'attention de MDN de façon prioritaire au cours des prochains mois, tant en termes de géologie, de métallurgie que de positionnement sur les marchés.

Les informations techniques et scientifiques dans le présent rapport de la direction ont été revues par Marc Boisvert, ingénieur-géologue et vice-président Exploration, qui a agi à titre de personne qualifiée en conformité avec la norme canadienne 43-101.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Au cours du deuxième trimestre, les dirigeants de MDN ont effectué de nombreuses rencontres avec des actionnaires et des investisseurs potentiels, notamment des rencontres privées à Montréal, Toronto, Vancouver, Moncton, Québec, Chicoutimi, Sherbrooke et New York. De plus, la Société a participé au Denver Gold Forum à Zurich au mois d'avril et a tenu son assemblée générale annuelle des actionnaires le 12 juin dernier.

Suite à l'acquisition du Projet Anita, les dirigeants de MDN ont également rencontré des analystes miniers à Montréal, Vancouver et à Toronto, en vue de mieux faire connaître les retombées potentielles du projet et d'établir des relations à long terme visant à assurer le suivi des travaux de développement.

La direction de MDN s'affaire sans cesse à analyser des projets prometteurs à fort potentiel de croissance qui répondent à ses critères d'investissements. Les projets ciblés sont analysés en fonction des forces de l'équipe de direction, de la qualité des actifs, des coûts et perspectives de croissance en respect du plan de développement stratégique de la Société. Afin de supporter ses activités de développement minier, un budget substantiel visant à évaluer de nouveaux projets d'acquisition a été approuvé par le conseil d'administration, permettant ainsi de

s'adjoindre, au gré des besoins, une équipe multidisciplinaire ayant toutes les compétences nécessaires à l'analyse et l'évaluation de tels projets.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2009	2009	2008
<i>(En milliers de dollars, sauf pour les montants par action)</i>		
Produits	2 849 \$	8 385 \$
Frais d'administration	871 \$	886 \$
Redevances sur le prix de l'or	0 \$	950 \$
Gain (perte) de change	(200)\$	(96) \$
Bénéfice net (perte nette)	1 153 \$	6 646 \$
Bénéfice net (perte nette) par action de base et dilué	0,012 \$	0,073 \$
<hr/>		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	95 277	90 005

Résultats

Les produits se sont établis à 2 849 265 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2009 comparativement à 8 385 228 \$ durant la même période en 2008. Les produits sont principalement attribuables aux redevances provenant de l'exploitation de la mine d'or Tulawaka. Ces redevances se sont établies à 2 884 517 \$ comparativement à 8 289 353 \$ en 2008. La baisse des redevances de la mine est principalement attribuable au fait que la mine est maintenant en stade de développement souterrain comparativement à la même période en 2008 où la mine produisait à ciel ouvert depuis plusieurs années. Les autres produits reçus représentent les revenus d'intérêts provenant des différents placements de l'entreprise.

Les frais d'administration se sont établis à 870 781\$ comparativement à 885 873 \$ en 2008. Les frais d'administration comprenaient en 2008 des frais d'intérêts de 88 033 \$ sur la dette à long terme, qui a été remboursée complètement au cours du deuxième trimestre de 2008. Les frais d'administration comprennent également : des frais de gestion de 123 928 \$ (138 941 \$ en 2008) représentant 3 % de l'ensemble des frais d'opérations du projet Tulawaka facturés par l'opérateur; des honoraires professionnels de 267 363 \$ (232 375 \$ en 2008), une augmentation principalement due à l'embauche de conseillers pour le développement des affaires et l'analyse de projets et des charges salariales de 190 590 \$ (263 503 \$ en 2008) diminution principalement attribuable au changement des termes de paiement des membres du conseil d'administration qui sont maintenant payés sur une base trimestrielle. La Société a également encouru des frais de 26 444 \$ pendant la période au niveau des dépenses de développement de projet. Comme les montants distribués par la mine d'or Tulawaka sont maintenant enregistrés comme des redevances au niveau des produits, la Société enregistre des charges d'amortissement pour les frais d'exploration effectués avant l'ouverture de la mine; ce montant était de 110 936 \$ au cours du trimestre.

Dans le cadre de l'entente de la dette à long terme, une redevance de 949 951 \$ sur l'or vendu par la mine Tulawaka a été capitalisée à la dette à long terme pendant le premier trimestre 2008, la mine ayant produit plus de 500 000 onces d'or; cette redevance s'est terminée au deuxième trimestre de 2008.

Bénéfice net

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2009, la Société a enregistré un bénéfice net de 1 947 544 \$ ou

0,020\$ par action comparativement à un bénéfice net de 8 466 607 \$ ou 0,094 \$ par action pour la même période en 2008.

La variation du bénéfice net s'explique principalement par la diminution des redevances reçues de la mine Tulawaka, détaillée dans l'évaluation des produits. Le gain net par action a été calculé selon le nombre moyen pondéré de 95 301 054 actions ordinaires en circulation au 30 juin 2009, comparativement au nombre moyen pondéré de 90 005 038 actions ordinaires en circulation au 30 juin 2008.

Résultats futurs

Les résultats futurs de la Société seront influencés principalement par le montant des revenus de participation encaissés par la Société provenant de l'exploitation de la mine d'or Tulawaka. De plus, les résultats futurs de la Société devraient bénéficier de la transition de stade développement de la mine au stade de mine souterraine.

Situation financière	<i>30 juin</i> 2009	<i>31 décembre</i> 2008
<i>(En milliers de dollars)</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 446 \$	18 081 \$
Dépôts à terme	1 000 \$	1 019 \$
Créances	4 597 \$	6 020 \$
Propriétés minières et frais d'explorations reportées	16 627 \$	15 965 \$
Investissement et dépôts sur acquisition dans les Minéraux Crevier	2 602 \$	
Total de l'actif	46 750 \$	44 928 \$
Capital-actions	61 429 \$	61 515 \$
Avoir des actionnaires	46 206 \$	44 356 \$

LIQUIDITÉS ET SITUATION FINANCIÈRE

Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à terme

Au 30 juin 2009, les liquidités de la Société, constituées de l'encaisse, et des dépôts à terme, s'élèvent à 20 446 386 \$ comparativement à 19 100 248 \$ au 31 décembre 2008. La variation des liquidités provient de l'encaissement des créances pour le paiement des redevances provenant de la mine Tulawaka.

Créances

Au 30 juin 2009, les créances représentaient principalement le paiement des redevances à recevoir de la mine Tulawaka pour une valeur de 4 597 420 \$, montant évalué par la Société basé sur les rapports financiers de Pangea Minerals, l'opérateur de la mine Tulawaka.

Propriétés minières

Durant la période de trois mois terminée le 30 juin 2009, la Société a effectuée un paiement annuel de 34 890 \$ pour la propriété Baraka en Tanzanie.

Frais d'exploration reportés

Durant la période de trois mois terminée le 30 juin 2009, la Société a déboursé 375 908 \$ en frais d'exploration reportés. De ce montant, 348 026 \$ ont été dépensés pour les propriétés Simba, Baraka, Msasa, Kunga et Ikungu en Tanzanie. Au 30 juin 2009, les frais d'exploration reportés relativement aux propriétés minières étaient de 14 296 419 \$ comparativement à 13 725 184 \$ au 31 décembre 2008.

Investissement dans Les Minéraux Crevier

L'investissement se détaille en trois éléments distincts, soit 947 516 \$ pour l'acquisition de 28,75 % des actions catégorie A de l'entreprise, une débenture convertible de 1 500 000 \$ portant intérêt annuel de 2% dont l'échéance est en novembre 2015 ainsi qu'un dépôt sur acquisition de 154 500 \$ représentant des frais d'exploration réalisés au mois de juin. La Société s'est engagée à dépenser 2 000 000 \$ en frais d'exploration d'ici le 31 mai 2010, lui donnant un droit d'acheter 10 % additionnel des actions catégorie A pour le montant de 1 000 000 \$.

Actif, avoir des actionnaires et liquidités

Le total de l'actif est de 46 750 196 \$ au 30 juin 2009 par rapport à 44 928 045 \$ au 31 décembre 2008. La variation s'explique principalement par l'augmentation des frais d'exploration reportés ainsi que le placement dans Les Minéraux Crevier.

L'avoir des actionnaires était de 46 206 444 \$ au 30 juin 2009 en comparaison avec 44 356 347 \$ au 31 décembre 2008, l'augmentation étant due au bénéfice net des six derniers mois.

Les liquidités de la Société à court et long terme sont disponibles pour le paiement des frais d'administration, le financement des activités d'exploration et pour soutenir le plan de croissance de la Société.

Capital-actions

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2009, la Société a procédé au rachat de 116 500 actions en conformité avec son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités. Au 30 juin 2009, le nombre d'actions en circulation était donc de 95 208 913.

Besoins de liquidités pour l'exercice financier en cours

La production d'or a débuté en mars 2005 à la mine Tulawaka. À partir de l'exploitation de la propriété minière et des liquidités disponibles selon l'entente de partenariat, la Société reçoit une quote-part de 30 %. Pour l'exercice financier en cours, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, les besoins en liquidités de la Société pour ses opérations régulières sont évalués à 6 000 000 \$ approximativement et comprennent notamment les frais fixes et les dépenses d'exploration en Tanzanie ainsi qu'au Québec. De plus, l'investissement nécessaire dans Les Minéraux Crevier devrait se chiffrer approximativement à 2 000 000 \$ pour la même période. Sans même prendre en considération les revenus générés par les versements futurs des excédents en liquidités qui seront versés par la mine en 2009, la Société possède déjà dans ses actifs les liquidités requises pour combler ses besoins.

FACTEURS DE RISQUE

Le principal revenu de la Société provient de redevances générées par l'exploitation de la mine Tulawaka en Tanzanie, laquelle est en production depuis mars 2005 et dont la durée de vie demeure liée aux réserves aurifères exploitables. Les travaux d'exploration mis en place sur Tulawaka ont pour objectif de prolonger la durée de vie de la mine qui, en date du 30 juin 2009, reste à définir par l'opérateur dans un contexte de développement souterrain.

À l'exception de son investissement dans Les Minéraux Crevier qui est au stade de l'évaluation, les autres propriétés minières détenues par la Société n'en sont qu'au stade de l'exploration. La rentabilité à long terme de la Société sera liée en partie aux coûts et au succès des programmes d'évaluation et d'exploration et de mises en valeur subséquentes, lesquelles pourront également être influencées par différents facteurs. Parmi ces facteurs, il faut considérer les attributs des gisements miniers éventuels, soit la qualité et la quantité des ressources, ainsi que les coûts de développement d'une infrastructure de production, les coûts de financement, la valeur marchande de l'or et la nature compétitive de l'industrie.

Des investissements importants sont nécessaires pour mener à terme les programmes d'évaluation et d'exploration et de développement de réserves. S'il y avait absence de flux de trésorerie générés par une exploitation minière, la Société dépendrait des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration et de développement. Dans ce contexte, les conditions de marché et autres événements imprévisibles pourraient avoir un impact sur la capacité de la Société à obtenir les fonds requis à son développement.

Cours des minéraux

Des facteurs indépendants de la volonté des dirigeants de la Société peuvent influencer sur la valeur marchande de l'or, des métaux de base ou de tout autre minéral découvert. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Risques non assurés

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des phénomènes naturels, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement d'indemnités découlant de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction. De plus, comme la Société fait affaires avec des pays étrangers, elle doit se soumettre aux autorités et politiques gouvernementales de ceux-ci.

Opérations entre apparentés

La Société n'a réalisé aucune opération entre apparentés pendant le deuxième trimestre 2009, tout comme lors du deuxième trimestre 2008.

Instruments financiers

Juste valeur

Les justes valeurs de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, du dépôt à terme, des créances et des comptes fournisseurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

POLITIQUE DE DIVIDENDE

Depuis la date de sa constitution, la Société n'a déclaré ni versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. Toute décision de verser des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société sera prise par le conseil d'administration selon son évaluation de la situation financière de la Société, tout en tenant compte des besoins de financement pour assurer sa croissance future et d'autres facteurs que le conseil d'administration pourrait juger pertinents dans les circonstances.

CONVERGENCE IFRS

En avril 2008, l'ICCA a publié un exposé-sondage qui exige la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») à titre de lignes directrices en vue du remplacement des PCGR du Canada tels qu'ils sont actuellement employés par les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices débutant à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, la société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir.

Équipe

L'équipe de convergence de la Société sera dirigée par le chef de la direction des finances qui est membre de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec. Le président ainsi que le comité de vérification seront informés des progrès accomplis tout au long du processus.

Formation

À l'automne 2008, le chef de la direction des finances a participé à des ateliers de formation donnée par l'équipe IFRS d'un bureau de comptables agréés. En juin 2009, le chef de la direction des finances a participé à un cours de formation donné par l'ICCA sur l'impact des IFRS au niveau des compagnies minières. Étant donné que les IFRS sont appelées à changer d'ici 2011, d'autres cours de formation seront suivis pour tenir compte des changements qui pourraient affecter la Société.

Conventions comptables affectées

L'analyse détaillée des conventions comptables affectées par la convergence IFRS devrait être complétée tout au long de l'année 2009. En général, beaucoup d'efforts devront être mis sur la présentation des états financiers puisque les IFRS demandent plus de divulgations.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants ; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, ainsi que sur leurs répercussions sur les états financiers de la Société au cours des années à venir. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. Pour le moment, la Société n'est toutefois pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers. Les normes sont les suivantes:

Adoption initiale (IFRS 1)

L'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit:

- des exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture ; et
- des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence IFRS.

Dépréciation (IAS 36)

IFRS requiert un test de dépréciation en une étape (le test de dépréciation est fait en utilisant les flux de trésorerie actualisés) plutôt que celui en deux étapes selon les PCGR canadiens (qui utilise les flux de trésorerie non actualisés comme indicateur pour identifier une dépréciation potentielle).

IFRS requiert le renversement des pertes de dépréciation (sauf pour l'achalandage) là où les conditions adverses présentes antérieurement ont changé ; ceci n'est pas permis selon les PCGR canadien.

Le test de dépréciation devrait être fait au niveau de l'actif pour les actifs à long terme ou les actifs incorporels. Là où les valeurs recouvrables ne peuvent être estimées au niveau de l'actif individuel, elles doivent être estimées au niveau de l'unité génératrice de trésoreries (« UGT »).

Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)

IFRS requiert que les extinctions prévues soient prises en compte dans la comptabilisation du coût de rémunération à base d'actions lors de l'octroi plutôt que de reconnaître les extinctions lorsqu'elles surviennent.

Lorsque l'acquisition est graduelle, IFRS requiert que chaque tranche de l'octroi soit évaluée et comptabilisée séparément, car chaque tranche a une période d'acquisition différente et ainsi la juste valeur de chacune d'elle sera différente.

Actifs miniers, exploration et évaluation des coûts (IFRS 6)

Selon IFRS, la Société a l'obligation de développer une convention comptable afin d'identifier spécifiquement et invariablement quelles dépenses d'activités d'exploration et d'évaluation seront comptabilisées comme actifs. Contrairement aux IFRS, les PCGR canadiens indiquent que les coûts d'exploration peuvent être initialement capitalisés si la Société considère que ces coûts ont les mêmes caractéristiques que des immobilisations corporelles.

Les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être classés comme corporels ou incorporels selon la nature des actifs acquis.

Immobilisations (IAS 16, IFRIC 1)

Selon IFRS, la Société peut choisir le modèle du coût ou de la réévaluation. Les PCGR canadiens comptabilisent les immobilisations selon le modèle du coût. La Société ne choisira pas le modèle de la réévaluation du aux difficultés et aux efforts nécessaires afin de déterminer la juste valeur.

Selon IFRS, chaque composante ou partie d'une immobilisation dont le coût est significatif par rapport au coût total de cette immobilisation doit être amortie séparément. On retrouve une exigence semblable au Canada cependant les PCGR canadiens précisent que la ventilation est réalisée lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire, et conséquemment la pratique courante consiste à ne pas mettre en œuvre la ventilation des composantes importantes. IFRS peut faire en sorte que plus de détails seront nécessaires pour maintenir le sous registre des immobilisations. IFRS exige que la méthode d'amortissement et la durée de vie de l'immobilisation soient revues annuellement. Les PCGR ont la même exigence, mais sur une base périodique.

Systemes d'information

Le processus comptable de la Société est simple puisqu'elle est une compagnie au stade d'exploration. La Société devrait être en mesure d'opérer ses systèmes comptables sous les IFRS puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certains tableurs Excel devront être adaptés afin de supporter les changements nécessaires suite à la convergence.

La Société doit encore établir si de l'information historique devra être régénérée afin d'être conforme aux choix qui auront été faits en vertu d'IFRS 1.

Étant donné que la Société va faire sa comptabilité selon les PCGR canadiens en 2010, il n'a pas encore été déterminé comment l'information sera générée en parallèle selon les IFRS pour qu'en 2011, les comparables soient disponibles. Une fois que l'étendue des ajustements de conversion sera connue, des processus seront mis en place en janvier 2010 afin de générer la double comptabilité.

Contrôles internes

Les dirigeants signataires de la Société ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'avoir les connaissances nécessaires à l'appui des déclarations faites dans les attestations, plus spécifiquement que les documents déposés sur SEDAR sont fiables. Les dirigeants vont s'assurer qu'une fois le processus de convergence complété, ils pourront encore signer leur attestation.

Impact sur les activités commerciales

Les processus d'affaires de la Société sont simples et aucun défi important n'est prévu pour opérer selon les IFRS. La Société n'a pas de dette ni d'obligation de capital. La Société ne prévoit pas que les IFRS vont changer ces processus lorsqu'elle complète des placements privés accreditifs. La Société n'a pas de plan de rémunération qui sera affecté par les IFRS. Le régime d'options d'achat d'actions n'est pas affecté par des ratios ou objectifs financiers.

Les processus d'affaires seront mis sous surveillance durant 2009 afin de détecter des impacts non identifiés lors de notre diagnostic initial.

Paul-A. Girard

Président et Chef de la direction

Yves Therrien, CMA

Vice-Président, Finances

Montréal, Canada

Le 5 août 2009

SOMMAIRES FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous donnent un sommaire des principaux éléments financiers des trois derniers exercices financiers et des huit derniers trimestres.

POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES FINANCIERS

	2009	2008	2007
	<i>6 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>
Produits totaux	4 764 884 \$	27 256 716 \$	1 570 637 \$
Bénéfice net (perte nette)	1 947 544 \$	22 127 336 \$	(11 405 625) \$
Bénéfice net (perte nette) par action	0,020 \$	0,241 \$	(0,138) \$
Frais d'exploration	644 254 \$	3 979 794 \$	3 166 210 \$
Créances	4 597 419 \$	6 019 795 \$	335 650 \$
Actif total	46 750 196 \$	44 928 045 \$	30 768 074 \$
Avoir des actionnaires			
Total	46 206 444 \$	44 356 347 \$	22 597 080 \$
Par action	0,49 \$	0,47 \$	0,25 \$

POUR LES HUIT DERNIERS TRIMESTRES

	2009			
	<i>1^{er} trimestre</i>		<i>2^e trimestre</i>	
Produits totaux			1 915 619 \$	2 849 265 \$
Bénéfice net			794 214 \$	1 153 330 \$
Bénéfice net par action			0,008 \$	0,012 \$
	2008			
	<i>1^{er} trimestre</i>	<i>2^e trimestre</i>	<i>3^e trimestre</i>	<i>4^e trimestre</i>
Produits totaux	6 751 819 \$	8 385 228 \$	6 115 879 \$	6 003 790 \$
Bénéfice net	1 563 057 \$	6 322 404 \$	5 132 751 \$	9 109 124 \$
Bénéfice net par action	0,017 \$	0,073 \$	0,056 \$	0,095 \$
	2007			
	<i>2^e trimestre</i>	<i>3^e trimestre</i>	<i>4^e trimestre</i>	
Produits totaux	472 230 \$	377 326 \$	273 575 \$	
Perte nette	4 204 488 \$	1 975 929 \$	3 237 463 \$	
Perte nette par action	0,058 \$	0,023 \$	0,036 \$	

Note : Le premier et le deuxième trimestre de 2008 ont été modifiés pour prendre en considération la charge d'amortissement des frais d'exploration reportés attribuables aux travaux d'exploration effectués avant l'exploitation minière de la propriété sur laquelle la Société reçoit des redevances.

MDN inc.
Rapport financier intermédiaire
30 juin 2009

Résultats et résultats étendus consolidés	1
Déficit consolidé	2
Surplus d'apport pour attributions à base d'actions consolidés	2
Bilans consolidés	3
Flux de trésorerie consolidés	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5

Résultats et résultats étendus consolidés (non vérifiés)

	<i>Trois mois terminés les 30 juin</i>		<i>Six mois terminés les 30 juin</i>	
	2009	2008	2009	2008
Produits				
Redevances provenant de l'exploitation d'une propriété minière	2 844 517 \$	8 289 353 \$	4 712 194 \$	14 901 165 \$
Intérêts	4 748	95 875	52 690	235 882
	2 849 265	8 385 228	4 764 884	15 137 047
Frais d'administration				
Honoraires professionnels	267 363	232 375	545 899	360 534
Salaires et charges sociales	190 590	263 503	367 181	347 718
Frais de transfert	5 113	4 179	67 371	7 764
Frais de voyages	62 423	61 517	169 722	143 681
Loyer	22 552	22 746	47 633	45 320
Frais de bureau	16 201	15 306	60 007	19 474
Frais de promotion	7 266	26 683	17 328	57 094
Rapports aux actionnaires	13 424	9 995	15 390	42 063
Assurances, taxes et permis	1 188	5 169	8 160	32 484
Télécommunications	14 835	12 739	19 966	15 014
Frais de gestion	123 928	138 941	203 521	275 184
Intérêts sur la dette à long terme	-	88 033	-	314 964
Développement de projets	26 444	-	26 444	-
Frais de banque et permis	6 740	2 635	8 882	5 219
Amortissement des immobilisations	112 714	2 052	187 332	4 103
	870 781	885 873	1 744 836	1 670 616
Bénéfice avant les postes suivants	1 978 484	7 499 355	3 020 048	13 466 431
Autres charges (produits)				
Redevance sur le prix de l'or	-	949 951	-	4 928 474
Perte (gain) de change	199 845	(96 285)	(83 766)	71 350
Participation dans les résultats d'une société satellite	5 309	-	5 309	-
Radiation de propriétés minières et de frais d'exploration	-	-	73 561	-
	205 154	853 666	(4 896)	4 999 824
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	1 773 330	6 645 689	3 024 944	8 466 607
Impôts sur le bénéfice				
Exigibles	(560 500)	(1 943 000)	(960 885)	(2 493 000)
Recouvrables suite au report de pertes d'exercices antérieurs	560 500	1 943 000	960 885	2 493 000
Futurs				
Utilisation de reports prospectifs de pertes	560 500	-	960 885	-
Variations des écarts temporaires et autres	59 500	-	116 515	-
	620 000	-	1 077 400	-
Bénéfice net et résultats étendus	1 153 330 \$	6 645 689 \$	1 947 544 \$	8 466 607 \$
Bénéfice net par action de base et diluée	0,012 \$	0,073 \$	0,020 \$	0,094 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	95 277	90 005	95 301	89 882

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Déficit consolidé *(non vérifié)*

	<i>Trois mois terminés les 30 juin</i>		<i>Six mois terminés les 30 juin</i>	
	2009	2008	2009	2008
Solde au début de la période	22 550 789 \$	42 907 299 \$	23 334 051 \$	44 728 217 \$
Bénéfice net	(1 153 330)	(6 645 689)	(1 947 544)	(8 466 607)
Frais d'émission d'actions	1 000	14 811	11 952	14 811
Solde à la fin de la période	21 398 459 \$	36 276 421 \$	21 398 459 \$	36 276 421 \$

Surplus d'apport pour attributions à base d'actions consolidés *(non vérifiés)*

	<i>Trois mois terminés les 30 juin</i>		<i>Six mois terminés les 30 juin</i>	
	2009	2008	2009	2008
Solde au début de la période	6 135 447 \$	2 464 892 \$	6 135 447 \$	2 535 129 \$
Attribution de la période	-	14 811	-	14 811
Options exercées	-	(63 250)	-	(133 487)
Solde à la fin de la période	6 135 447 \$	2 416 453 \$	6 135 447 \$	2 416 453 \$

Bilans consolidés

	<i>30 juin</i> 2009	<i>31 décembre</i> 2008
	<i>non vérifié</i>	<i>vérifié</i>
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	19 446 386 \$	18 081 261 \$
Dépôt à terme, taux variable de 0,25 % au 30 juin 2009	1 000 000	1 018 987
Créances	4 597 419	6 019 715
Frais payés d'avance	51 574	169 427
	25 095 379	25 289 390
Propriétés minières (note 3)	2 330 820	2 239 474
Frais d'exploration reportés (note 4)	14 296 421	13 725 184
Immobilisations (note 5)	320 250	491 297
Placements (note 6)	2 602 026	-
Actif d'impôts futurs	2 105 300	3 182 700
Total de l'actif	46 750 196 \$	44 928 045 \$
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	543 752 \$	571 698 \$
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 7)	61 429 456	61 514 951
Surplus d'apport pour attributions à base d'actions	6 135 447	6 135 447
Autre surplus d'apport	40 000	40 000
Déficit	(21 398 459)	(23 334 051)
	46 206 444	44 356 347
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	46 750 196 \$	44 928 045 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour le conseil d'administration

..... Administrateur

..... Administrateur

Flux de trésorerie consolidés (non vérifiés)

	<i>Trois mois terminés les 30 juin</i>		<i>Six mois terminés les 30 juin</i>	
	2009	2008	2009	2008
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	1 153 330 \$	6 645 689 \$	1 947 544 \$	8 466 607 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie				
Produits de redevances appliqués en réduction de la dette à long terme	-	(4 871 326)	-	(11 483 138)
Participation dans les résultats d'une société satellite	5 309	-	5 309	-
Radiation de propriétés minières et des frais d'exploration reportés	-	-	73 561	-
Impôts futurs	620 000	-	1 077 400	-
Intérêts débiteurs capitalisés à la dette à long terme	-	88 033	-	314 964
Amortissement des immobilisations	112 714	2 052	187 332	4 103
Redevances sur le prix de l'or capitalisées à la dette à long terme	-	949 951	-	4 928 474
Perte (gain) de change non réalisé(e)	-	(15 528)	-	151 914
	<u>1 891 353</u>	<u>2 798 871</u>	<u>3 291 146</u>	<u>2 382 924</u>
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	<u>(2 484 931)</u>	<u>(3 508 327)</u>	<u>1 512 203</u>	<u>(3 363 542)</u>
	<u>(593 578)</u>	<u>(709 456)</u>	<u>4 803 349</u>	<u>(980 618)</u>
Activités de financement				
Émission de capital-actions	-	123 700	-	230 200
Rachat d'actions	(85 495)	-	(85 495)	-
Frais d'émission d'actions	(1 000)	-	(11 952)	-
	<u>(86 495)</u>	<u>123 700</u>	<u>(97 447)</u>	<u>230 200</u>
Activités d'investissement				
Dépôt à terme	25 692	9 322 548	18 987	11 292 892
Investissement dans une société satellite	(1 107 335)	-	(1 107 335)	-
Débeture convertible	(1 500 000)	-	(1 500 000)	-
Acquisition d'immobilisations	(9 591)	-	(16 285)	-
Acquisition de propriétés minières	(34 890)	-	(91 890)	(120 000)
Frais d'exploration reportés	(375 910)	(1 131 006)	(644 254)	(2 343 203)
	<u>(3 002 034)</u>	<u>8 191 542</u>	<u>(3 340 777)</u>	<u>8 829 689</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 682 107)	7 605 786	1 365 125	8 079 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	<u>23 128 493</u>	<u>3 987 878</u>	<u>18 081 261</u>	<u>3 514 393</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	19 446 386 \$	11 593 664 \$	19 446 386 \$	11 593 664 \$

Information supplémentaire (note 9)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifiées)**30 juin 2009***L'information au 31 décembre 2008 est vérifiée.*

Ces états financiers intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de MDN inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers intermédiaires ont été dressés selon le même mode de présentation et les mêmes conventions comptables que ceux utilisés dans les états financiers annuels de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, à l'exception des modifications suivantes :

Modifications comptables*Regroupement d'entreprises et part des actionnaires sans contrôle*

Dans le cadre des activités visant à aligner les PCGR du Canada sur les IFRS de l'IASB, les anciennes recommandations concernant les regroupements d'entreprise et la consolidation des états financiers seront remplacées par de nouvelles recommandations sur les regroupements d'entreprises (chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA), sur les consolidations (chapitre 1601 du Manuel de l'ICCA) et sur la part des actionnaires sans contrôle (chapitre 1602 du Manuel de l'ICCA).

Dans l'ensemble, les nouvelles recommandations entraînent l'évaluation des acquisitions d'entreprises à la juste valeur des entités acquises ainsi que le passage, de manière prospective, de l'approche de l'entité consolidante pour la théorie de consolidation (l'entité consolidante comptabilisant les valeurs comptables attribuables à la part des actionnaires sans contrôle) à l'approche de l'entité économique (l'entité consolidante comptabilisant les justes valeurs attribuables à la part des actionnaires sans contrôle). Les sociétés peuvent, en vertu des nouveaux PCGR du Canada et des IFRS de l'IASB, choisir de comptabiliser ou non la juste valeur de l'écart d'acquisition attribuable à la part des actionnaires sans contrôle, relativement à chaque acquisition.

Au 30 juin 2009, la Société a décidé de retarder l'adoption de ces recommandations au 1^{er} janvier 2011 (tel que permis par le Manuel de l'ICCA) et ainsi, elle annule l'adoption anticipée qu'elle avait annoncée dans ses états financiers du 31 mars 2009.

CPN 173 : Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, l'ICCA a publié l'abrégé CPN 173 qui établit que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

CPN 174 : Frais d'exploration minière

Le 27 mars 2009, l'ICCA a publié l'abrégé CPN 174 afin de fournir des indications supplémentaires aux entreprises d'exploration minière sur les circonstances où il est nécessaire d'effectuer un test de dépréciation. Ce CPN a été appliqué au cours de l'exercice. L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifiées)**30 juin 2009***L'information au 31 décembre 2008 est vérifiée.***1. Principales conventions comptables** (suite)**Modifications comptables** (suite)

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

Modification d'une convention comptable – Constatation des produits

Afin que les revenus de redevances provenant de l'exploitation d'une propriété minière soient comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été gagnés, ceux-ci sont maintenant constatés lorsque leur encaissement est raisonnablement assuré et que la Société est en mesure d'en estimer la distribution avec suffisamment de précision. Auparavant, ces revenus étaient constatés uniquement lors de la divulgation du montant par le partenaire opérateur. Le partenaire opérateur n'étant pas dans l'obligation et ayant cessé ainsi de divulguer le montant de la distribution sur une base trimestrielle, aucun montant n'a été divulgué depuis le 1^{er} janvier 2009 et la Société a donc jugé nécessaire d'apporter cette modification.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés.

Les estimations importantes comprennent les revenus de redevances, les actifs et les passifs d'impôt futurs, les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ainsi que certaines charges à payer. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Modifications comptables futures*Harmonisation des normes canadiennes et internationales*

En avril 2008, l'ICCA a publié un exposé-sondage qui exige la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») à titre de lignes directrices en vue du remplacement des PCGR du Canada tels qu'ils sont actuellement employés par les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifiées)**30 juin 2009***L'information au 31 décembre 2008 est vérifiée.*

1. Principales conventions comptables (suite)**Modifications comptables futures** (suite)*Harmonisation des normes canadiennes et internationales* (suite)

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, et sur leurs répercussions sur les états financiers de la Société au cours des années à venir. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. Pour le moment, la Société n'est toutefois pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers. Les normes sont les suivantes :

Immobilisations corporelles (IAS 16);
Dépréciation d'actifs (IAS 36);
Prospection et évaluation des ressources minérales (IFRS 6);
Paiement fondé sur des actions (IFRS 2).

De plus, l'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit :

- a) des exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture; et
- b) des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence IFRS. La Société analyse les divers choix de conventions comptables et mettra en œuvre celles qu'elle jugera les plus appropriées à sa situation. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence financière totale de l'adoption des IFRS 1 sur ses états financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifiées)

30 juin 2009

L'information au 31 décembre 2008 est vérifiée.

2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>30 juin 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Encaisse	323 986 \$	1 733 634 \$
Encaisse détenue pour travaux d'exploration	22 400	9 019
Dépôts à terme, taux variable (entre 0,3 % et 0,45 %)	19 100 000	16 238 608
Dépôt à terme, taux de 0,5 %, détenue pour travaux d'exploration	-	100 000
	<u>19 446 386 \$</u>	<u>18 081 261 \$</u>

Au 30 juin 2009, les dépôts à terme avaient une valeur nominale de 19 100 000 \$ et venait à échéance le 2 juillet 2009.

3. Propriétés minières

	<u>30 juin 2009</u>		<u>31 décembre 2008</u>	
	Intérêts	Montant	Intérêts	Montant
Propriétés				
Tanzanie				
Kunga (Viyonza)	65 % – 100 %	904 785 \$	65 % – 100 %	904 785 \$
Simba (Isambara)	100 %	645 252	100 %	645 252
Baraka (PL-1561-1562)	90 %	169 478	90 %	169 478
Baraka (PL-2479)	100 %	114 188	100 %	79 298
Ikungu	60 %	57 000	- %	-
Québec				
Lac Shortt	50 %	170 461	50 %	170 461
Lespérance	50 %	78 000	50 %	78 000
Le Tac	50 %	43 052	50 %	43 052
Barlow Est	100 %	60 000	100 %	60 000
Barlow Ouest	100 %	60 000	100 %	60 000
Autres propriétés	100 %	28 604	100 %	29 148
		<u>2 330 820 \$</u>		<u>2 239 474 \$</u>

En 2009, le solde des autres propriétés tient compte de la radiation de la propriété Lozeau au montant de 544 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifiées)**30 juin 2009***L'information au 31 décembre 2008 est vérifiée.***4. Frais d'exploration reportés**

Le tableau suivant présente les additions aux frais d'exploration reportés :

	31 décembre 2008	Frais d'exploration	Réduction	30 juin 2009
Propriétés				
Tanzanie				
Tulawaka	220 276 \$	21 065	-	241 341 \$
Simba (Isambara)	3 250 204	240 021	-	3 490 225
Baraka (PL1561-1562)	252 986	9 326	-	262 312
Baraka (PL-2479)	259 553	13 665	-	273 218
Kunga (Viyonza)	5 036 308	137 012	-	5 173 320
Msasa	477 707	34 426	-	512 133
Ikungu	22 799	139 867	-	162 666
Québec				
Lac Shortt	1 202 121	698	-	1 202 819
Lespérance	359 644	16 068	-	375 712
Le Tac	657 639	17 461	-	675 100
Clairy	445 047	-	-	445 047
Des Meloises	785 634	860	-	786 494
Isle Dieu	474 941	12 395	-	487 336
Barlow Est	74 705	695	-	75 400
Barlow Ouest	74 705	695	-	75 400
Autres propriétés	130 915	-	(73 017)	57 898
	13 725 184 \$	644 254 \$	(73 017)\$	14 296 421 \$

La réduction des frais d'explorations reportés est attribuable à la radiation de la propriété Lozeau située au Québec.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifiées)

30 juin 2009

L'information au 31 décembre 2008 est vérifiée.

5. Immobilisations

	<u>30 juin 2009</u>		<u>31 décembre 2008</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
			Valeur nette
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Équipement d'exploration	14 813 \$	12 796 \$	2 017 \$
Mobilier et équipement	44 637	12 016	32 621
Matériel informatique	40 899	21 746	19 153
	<u>100 349</u>	<u>46 558</u>	<u>53 791</u>
<i>Actif incorporel</i>			
Frais d'exploration	<u>1 497 360</u>	<u>1 230 901</u>	<u>266 459</u>
	<u>1 597 709 \$</u>	<u>1 277 459 \$</u>	<u>320 250 \$</u>

6. Placements

	<u>30 juin 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Minéraux Crevier inc. – Société satellite		
57 500 actions catégorie A, représentant 28,75 % des actions avec droit de vote en circulation, à la valeur de consolidation	947 526 \$	-
Débeture convertible, 2 %, sans modalités de remboursement, échéant en décembre 2015 (a)	1 500 000	-
Dépôt sur acquisition d'actions (b)	154 500	-
	<u>2 602 026 \$</u>	<u>Néant \$</u>

- a) La débeture et les intérêts courus peuvent être remboursés en tout temps au gré de Minéraux Crevier inc. « Crevier ». La débeture et les intérêts courus sont convertibles au gré de Crevier en actions catégorie A de Crevier à des prix variant de 0,70 \$ à 2,10 \$ par action avant l'échéance et à 10,00 \$ par action à l'échéance.
- b) La Société s'est engagée à dépenser 2 000 000 \$ en frais d'exploration d'ici au 31 mai 2010, lui donnant un droit d'acheter 10 % additionnel des actions catégorie A pour un montant de 1 000 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifiées)

30 juin 2009

L'information au 31 décembre 2008 est vérifiée.

7. Capital-actions

Au cours du trimestre, la Société a racheté 116 500 actions ordinaires pour un montant de 85 495 \$ en espèces, portant ainsi le nombre d'actions ordinaires émises à la fin de la période à 95 209 913.

Bons de souscription

Le tableau suivant résume la situation des bons de souscription :

	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de la période	2 133 154	0,99 \$	29 437 571	1,17 \$
Attribués	-	- \$	110 000	1,00 \$
Exercés	-	- \$	(5 000)	1,00 \$
Échangés	-	- \$	(19 009 417)	1,00 \$
Annulés	(1 733 154)	1,00 \$	(8 400 000)	1,60 \$
Expiration de droits d'exercice au prix de levée de 1,50 \$	-	1,50 \$	-	- \$
En circulation à la fin de la période	400 000	1,06 \$	2 133 154	0,99 \$

Le tableau suivant présente une information supplémentaire sur les bons de souscription à la fin de la période :

	Prix d'exercice	Nombre	Échéance
	2,00 \$	100 000	2009-12-31
	0,75 \$	300 000	2010-12-05

Régime d'options d'achat d'actions

Le tableau suivant résume la situation du régime d'options d'achat d'actions :

	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Options au début de la période	4 464 438	0,78 \$	5 138 445	0,75 \$
Exercées	-	- \$	(624 007)	0,56 \$
Annulées	(580 000)	1,00 \$	(50 000)	0,65 \$
Options à la fin de la période	3 884 438	0,75 \$	4 464 438	0,78 \$
Options pouvant être exercées à la fin de la période	3 884 438	0,75 \$	4 464 438	0,78 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifiées)**30 juin 2009***L'information au 31 décembre 2008 est vérifiée.***7. Capital-actions (suite)***Régime d'options d'achat d'actions (suite)*

Au 30 juin 2009, 3 884 438 options étaient en circulation à des prix d'exercice allant de 0,45 \$ à 1,17 \$ avec une durée contractuelle moyenne pondérée restante de 4,42 ans.

Le tableau suivant présente une information supplémentaire sur le régime d'options d'achat d'actions à la fin de la période :

<i>Fourchette de prix</i>	Nombre	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré
0,45 \$ – 0,50 \$	1 225 000	6,20	0,48 \$
0,73 \$ – 0,76 \$	450 000	6,76	0,75 \$
0,80 \$ – 0,84 \$	609 438	2,29	0,81 \$
0,90 \$ – 0,91 \$	1 490 000	4,47	0,91 \$
1,10 \$ – 1,17 \$	110 000	0,31	1,17 \$

8. Instruments financiers et gestion des risques*Risque de marché*

La Société est exposée à la fluctuation des cours du prix de l'or du fait que celui-ci influence la rentabilité potentielle des propriétés minières détenues par la Société et a donc un impact sur la décision d'aller ou non en production.

Risque de change

La Société réalise ses produits de redevances et encourt des frais d'exploration en dollars américains. Conséquemment, elle est exposée au risque de change relié aux variations de cette monnaie.

La Société a recours occasionnellement à divers types de contrats de change. Au cours de la période terminée le 30 juin 2009, la Société n'a utilisé aucun contrat de vente à terme.

Risque de crédit

Le seul risque de crédit auquel la Société est exposée est relatif aux créances d'autres partenaires suite au partage de frais d'exploration. La Société considère que ce risque est minimisé par la dilution de l'intérêt des partenaires dans les propriétés survenant un défaut de paiement.

La Société place ses espèces et quasi-espèces dans des titres de haute qualité, entièrement garantis, émis par des institutions financières.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifiées)

30 juin 2009

L'information au 31 décembre 2008 est vérifiée.

8. Instruments financiers et gestion des risques (suite)

Risque de liquidité

La Société gère son risque de liquidité par l'utilisation de budgets permettant de déterminer les fonds nécessaires pour faire face à ses plans d'exploration. La Société s'assure aussi que le fonds de roulement disponible est suffisant pour faire face à ses obligations courantes.

9. Flux de trésorerie	<i>Trois mois terminés les 30 juin</i>		<i>Six mois terminés les 30 juin</i>	
	2009	2008	2009	2008
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement				
Actif à court terme, diminution (augmentation)				
Créances	(2 673 970)\$	(3 703 252)\$	1 422 296 \$	(3 742 289)\$
Frais payés d'avances	19 258	6 546	117 853	(2 268)
Passif à court terme, augmentation (diminution)				
Comptes fournisseurs et charges à payer	169 781	188 379	(27 946)	381 015
	(2 484 931)\$	(3 508 327)\$	1 512 203 \$	(3 363 542)\$

Information supplémentaire sur les opérations sans incidence sur la trésorerie :

	<i>Trois mois terminés les 30 juin</i>		<i>Six mois terminés les 30 juin</i>	
	2009	2008	2009	2008
Gain de change non réalisé attribué au prêt à recevoir	- \$	- \$	- \$	(206 197)\$
Réduction de la dette à long terme appliquée en réduction du prêt à recevoir	- \$	- \$	- \$	2 010 788 \$
Perte (gain) de change non réalisé(e) attribué(e) à la dette à long terme	- \$	(15 528)\$	- \$	358 111 \$
Émission de bons de souscription en contrepartie de frais d'émission d'actions	- \$	14 811 \$	- \$	14 811 \$